

## Bulletin de liaison - VOLUME XVI - N° IV – juin 2015

### **Le « bulletin » des familles LGBT**

par Mona Greenbaum, directrice, Coalition des familles LGBT

Alors que l'année scolaire tire à sa fin, plusieurs d'entre nous, attendant avec impatience la remise des bulletins de nos enfants. Comme l'année de la Coalition est synchronisée avec l'année scolaire, je me suis dit qu'il serait intéressant de vous remettre le « bulletin » de notre année, c'est-à-dire le Rapport annuel 2014-2015.

Cette année marque notre 17<sup>e</sup> année d'existence en tant qu'organisme communautaire, et notre 7<sup>e</sup> année en tant que groupe mixte. Au fil de l'année, notre conseil élu a veillé au bon fonctionnement de l'organisme. Pour ce qui est du personnel, outre moi-même, Rachel Benoit a été des nôtres pendant 6 mois, à temps partiel, comme agente de développement des projets. Elle a été un atout incroyable pour notre organisme en faisant la mise à jour de nos ateliers et de nos ressources professionnelles.

Nous avons également bénéficié d'environ 5 500 heures de bénévolat de la part de nos membres. Que ce soit pour le pliage d'enveloppes, l'assemblage des trousseaux pour les enseignants, la coordination des activités familiales ou les présentations et l'animation d'ateliers pour les professionnels, la force de notre organisme repose clairement dans ses membres.

En fait, en ce qui a trait à l'adhésion, nous sommes possiblement le plus important organisme de la communauté LGBT au Québec. Au 31 mars 2015, près de 1 400 familles à travers la province étaient membres de notre organisme. En raison de nos contraintes financières, nous ne disposons véritablement de groupes actifs qu'à Montréal (où nous sommes situés) et dans la ville de Québec (grâce à notre coordonnatrice locale Jeanne Lagabriele, notre membre Mona Belleau et notre partenariat avec GRIS-Québec). Toutefois, il y a un contingent en Outaouais, avec Bianca Nugent qui organise, à l'occasion, certaines activités familiales en Outaouais (par exemple notre voyage de camping au Lac Simon). De plus, l'automne dernier, nous avons pu rencontrer un groupe de parents et de futures parents LGBT en Gaspésie qui avaient la ferme intention de mettre sur pied un groupe-satellite dans leur région au cours de la prochaine année!

Nous sommes également toujours en contact avec la grande famille LGBT grâce à notre site web (avec Amy Green comme administratrice) et notre profil Facebook (sous la supervision de notre co-présidente Émilie Jouvin), par ce bulletin, et évidemment grâce à notre ligne téléphonique, dont les heures sont du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Un mandat important de notre groupe est d'aider les futurs parents à fonder leurs familles. À Québec, nous animons des ateliers mensuels annuellement de janvier à mai. Les ateliers sont animés par Jeanne Lagabriele, Stéphane Ruel et Sophie Marcotte. À Montréal, il y a deux fins de semaine intensives pour les futurs parents LGBT, à l'automne et au printemps, animées par moi-même, par Gary Sutherland, notre co-président et par Rachel Benoit. Nous bénéficions également de l'aide de nombreux parents LGBT qui offrent bénévolement leurs temps pour partager leurs aventures à l'occasion des divers ateliers.

Cette année, nous avons également organisé 28 activités familiales incluant des voyages de camping, des pique-niques, des repas à la cabane à sucre, des parties de quilles, des glissages, des parties de hockey, des ateliers de massages pour les bébés, des fêtes pour Noël et pour l'Halloween, et évidemment des activités de la Fierté.

Pour les adultes, nous avons présenté une série de conférences intéressantes sur des sujets comme la séparation familiale, la maternité de substitution et la parentalité non discriminatoire. Nous avons également présenté trois conférences très populaires ciblant les parents et futurs parents trans.

Une des façons de faire tomber les barrières à l'égard de l'assentiment collectif de nos familles est de montrer notre existence. Chaque année, la Coalition des familles LGBT donne plusieurs entrevues avec les médias. Cette année n'a pas fait exception à la règle, avec plus de 40 entrevues à la radio, à la télévision, dans des magazines et dans des journaux. Les sujets de l'heure étaient le Projet de loi 20 et le Programme québécois de procréation assistée financé par le gouvernement; les règlements du Projet de loi 35 à l'égard de la désignation de sexe sur les documents officiels pour les personnes trans; et la gestation pour autrui (particulièrement depuis que Joël Legendre, vedette québécoise du petit écran, a annoncé sur sa page Facebook que la RAMQ avait payé les frais de la gestation pour autrui ayant mené à la naissance de ses jumelles).

Plusieurs membres de la Coalition des familles LGBT l'ignorent, mais outre les services offerts aux parents et aux futurs parents, le travail principal de l'organisme est la formation des professionnels : particulièrement des enseignants et des futurs enseignants. Notre objectif est de les conscientiser au sujet de la diversité familiale, en plus d'aborder les enjeux de l'homophobie et du harcèlement basé sur le non-conformité aux stéréotypes de genres. Nous faisons cela en animant des ateliers à travers la province. Financé au début par le ministère de l'Éducation du Québec, ces ateliers continuent d'être subventionnés par le Bureau de lutte contre l'homophobie du Québec (un organisme du ministère de la Justice) et par le SACAIS (un organisme de financement du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale).

Cette année, grâce au travail de nos 20 animateurs et animatrices (14 à Montréal et 6 à Québec), nous avons animés 98 formations (14 % de plus que l'an dernier) dans 15 des 18 régions administratives du Québec (Montréal, Capitale-Nationale, Laval, Mauricie, Montérégie, Estrie, Laurentides, Centre du Québec, Outaouais, Gaspésie, Saguenay, Abitibi et Chaudière-Appalaches). En tout, en 2014-2015, nous avons formé 3 354 professionnels et futurs professionnels qui travaillent auprès des jeunes et des familles. Environ 80 % des participants de nos ateliers au fil de l'année sont des gens qui travaillent dans les écoles. L'une des cibles les plus importantes sont les futurs enseignants. Cette année, nous avons animé des ateliers dans les 12 facultés des sciences de l'éducation au Québec (McGill, Concordia, Bishops, Montréal, Laval, UQAM, UQAT, UQAC, UQO, UQAR, UQTR et Sherbrooke). J'ai eu le plaisir de présenter tout ce bon travail à l'occasion de la conférence internationale du réseau NELFA (le réseau des associations de familles LGBT d'Europe) à Cologne en Allemagne l'automne dernier alors que j'étais conférencière d'honneur.

Les participants à nos formations ne repartent pas les mains vides. Au fil des ans, nous avons créé et distribué des milliers de trousseaux bilingues qui comprennent des affiches, des activités à faire en classe, une liste de livres et de films, des modules pour savoir quoi répondre aux questions des parents et des enfants, comment développer des politiques et des formulaires inclusifs, des explications concernant les lois québécoises contre le harcèlement et l'homophobie, etc. En fait, c'est la première année où la majorité de nos ressources se retrouvent en ligne. N'hésitez pas à consulter le [www.famillesLGBT.org/outils](http://www.famillesLGBT.org/outils). Lorsque vous visiterez notre site web, n'oubliez pas de consulter nos guides pour les parents et les futurs parents au <http://www.familleslgbt.org/publications.php?lang=fr>

Comme vous le savez probablement déjà, notre groupe est principalement connu comme un organisme de défense des droits. Au fil des ans, nous avons travaillé sur de nombreux dossiers pour faire évoluer la cause des familles LGBT sur le plan juridique. Voici quelques-unes de nos interventions de cette année :

- participation à plusieurs de comités communautaires et gouvernementaux pour superviser le plan d'action de lutte contre l'homophobie 2011-2016 du gouvernement;
- présentation à l'Assemblée nationale et devant des comités consultatifs de mémoires sur la procréation assistée et la gestation pour autrui;

- participation à une consultation parlementaire sur le Projet de loi 35 pour la désignation de sexe sur les documents officiels pour les personnes trans;
- travail avec la direction de la protection de la jeunesse pour garantir le congé parental aux parents de la banque mixte;
- participation à un comité consultative du ministère de la Famille;
- lancement d'un communiqué de presse et d'une campagne de lettres auprès des commissions scolaires (15 % d'entre eux ont rendu leurs formulaires inclusifs à la suite de cette campagne).

Comme vous l'avez peut-être remarqué aux nombreux courriels que nous vous envoyons, nous tentons fréquemment de vous impliquer dans ces processus par la signature de pétitions, par la participation à des projets de recherche (nous sommes partenaire officiel de bon nombre de ces projets), ainsi qu'en vous demandant de participer à des activités de visibilité par des campagnes de lettres, les activités de la Fierté et de répondre aux demandes des médias. Chaque fois que vous répondez à ces demandes (et bon nombre d'entre vous l'avez fait!), nos familles sont de plus en plus visibles et les préjugés à l'égard de nos familles diminuent!

En fin de compte, tout ce bon travail est fait pour nos enfants. Ainsi, vous pouvez être fier de faire partie d'un organisme qui aide notre société à évoluer positivement en contrant l'homophobie et le harcèlement basé sur l'expression de genre et en augmentant la visibilité et la reconnaissance sociale de nos familles.

Si vous croyez en notre mission, soyez des nôtres (nous avons besoin de votre aide pour avoir le quorum) lors de l'assemblée générale annuelle de la Coalition des familles LGBT le 9 juin 2015 (voir l'avis joint). Nous tiendrons également un petit cocktail par la suite, avec des amuse-gueule pour célébrer notre bon « bulletin » de fin d'année!

.....  
 Vous voulez écrire pour le bulletin? Envoyez vos articles, en tout temps, à <mailto:info@famillesLGBT.org> ou par la poste à CF-LGBT, 110, rue Ste-Thérèse, bureau 405, Montréal (Québec) H2Y 1E6  
 .....

## Les nouvelles en bref à juin 2015

### Les nouvelles du Québec

**10 mars 2015** – L'organisme LGBT Fierté Montréal annonce que Montréal sera l'hôte du festival national de la Fierté en 2017, alors que la ville célébrera son 375<sup>e</sup> anniversaire et le 50<sup>e</sup> anniversaire d'Expo 67, et que le Canada marquera les 150 ans de la Confédération.

Fierté Montréal organisera les 10 jours de célébrations de la Fierté du Canada du 11 au 20 août 2017. Le programme commencera par une fin de semaine d'activités sportives et accueillera une conférence internationale sur les droits des LGBT, comme l'a fait Toronto pour la WorldPride 2014, de même qu'une série de fêtes et de concerts, autant intérieurs qu'extérieurs, en plus de la journée communautaire LGBT annuelle de la Fierté Montréal, la Marche des Femmes et le défilé de la Fierté.

Le président de Fierté Montréal, Éric Pineault, estime que le budget de la Fierté du Canada sera entre 2,3 et 3 M\$. M. Pineault espère qu'un million de personnes participeront aux activités de la Fierté du Canada en 2017. « Mais nous serons heureux avec 750 000, a-t-il dit en ajoutant que nous nous attendons à attirer un grand nombre de touristes de la francophonie, de pays comme la Belgique et la France. Notre objectif est d'aider à inscrire Montréal sur la carte gaie du monde, de même que d'attirer l'attention internationale sur des enjeux LGBT pressants comme la transphobie ».

L'objectif est qu'un organisme différent de la Fierté accueille la Fierté du Canada tous les quatre ans.

**14 mai 2015** – La députée montréalaise Manon Massé affirme avoir des raisons d’être optimiste après avoir participé à une commission parlementaire provinciale portant sur les changements de sexe et d’état civil des personnes trans au Québec, qui vient tout juste de prendre fin.

Des représentants de chacun des quatre partis provinciaux participaient à la commission. Ils avaient la responsabilité d’évaluer les politiques actuelles et les politiques potentielles à l’égard des nombreuses démarches que doivent faire les personnes trans pour que le sexe de leur choix soit reconnu.

Le Code civil de la province a été modifié en 2013 lors de l’adoption du projet de loi n° 35. La Loi stipule principalement qu’une personne peut faire changer la désignation de sexe sur ses documents officiels sans avoir à subir de traitements médicaux ou de chirurgie de changement de sexe. Toutefois, dit Mme Massé, la province doit en faire davantage pour s’assurer que cela puisse réellement être fait. Par exemple, bon nombre de cols blancs ne savent trop que faire des dossiers des personnes trans.

La Commission des institutions de l’Assemblée nationale a tenu des audiences publiques et des consultations pour mieux cerner les besoins des personnes trans. La ministre de la Justice Stéphanie Vallée, qui est responsable du dossier à l’échelle provinciale, a dit qu’elle aimerait avancer rapidement sur ce sujet.

**22 mai** - Les Alouettes de Montréal viennent d’annoncer que l’ailier défensif Michael Sam a signé une entente de deux saisons avec la formation sportive. L’Américain de 25 ans a fait parler de lui en devenant le premier joueur de la NFL ouvertement homosexuel.

«Avec la signature de Michael Sam, nous devenons aujourd'hui une meilleure organisation, a déclaré le directeur général des Alouettes, Jim Popp, dans un communiqué. «Non seulement avons-nous ajouté un excellent joueur de football à notre formation, mais nous avons greffé une bonne personne qui amène de la dignité, du caractère ainsi que du cœur à notre équipe.»

**26 mai** - Les femmes de plus de 42 ans pourront finalement avoir accès aux services de procréation assistée sous certaines conditions. Le ministre de la Santé Gaétan Barrette a en effet annoncé qu’il abandonne quelques mesures prévues au projet de loi 20 et critiquées par plusieurs groupes.

«Il n'y a pas de recul : j'adapte le projet de loi aux commentaires qui ont été faits par des experts, a-t-il plaidé en conférence de presse. Si à chaque fois qu'on écoute et qu'on donne suite à une critique constructive qui vient de la part d'experts, c'est un recul, bien, écoutez, là, on recule, voilà ! Alors, je suis à l'Assemblée du recul ! Très bien, reculons ensemble !»

Le projet de loi 20 traite à la fois de l'accès aux médecins et des services de procréation assistée. Ces derniers ne seront plus gratuits et seront balisés de façon plus serrée.

Les couples homosexuels comme hétérosexuels ne seront finalement pas soumis à une évaluation psychosociale de façon systématique. Ce sera laissé au jugement du médecin.

## Les nouvelles Canadiennes

**21 février 2015** – Le gouvernement de l’Alberta facilite, pour les personnes trans de la province, les modifications à apporter à leurs documents personnels. Par le passé, les personnes transgenres devaient subir une chirurgie pour changement de sexe afin de pouvoir modifier la désignation de sexe dans leur dossier de naissance. Pour faire une demande de changement, les Albertains transgenres devaient produire deux affidavits de deux médecins différents attestant qu’ils avaient subi une chirurgie pour changement de sexe. Maintenant, un seul affidavit et une lettre d’un médecin sont exigés; et aucun des documents n’exige la mention de chirurgie pour changement de sexe.

« Nos lois respectent les droits des Albertains, et reflètent les valeurs d'une société moderne. Ces changements réglementaires appuient ces objectifs importants », a affirmé le ministre de Service Alberta Stephen Khan.

Les changements apportés au Vital Statistics Information Regulation [Règlement sur les statistiques de l'état civil] signifient que les personnes transgenres peuvent modifier leur désignation de sexe sur n'importe quelle pièce d'identité délivrée par le gouvernement, y compris le permis de conduire et le certificat de naissance. Les changements surviennent 10 mois après l'énoncé d'un jugement de la cour déclarant qu'une loi de l'Alberta traitant des certificats de naissance entravait les droits des personnes transgenres.

**23 février 2015** – Les petits Ontariens sauront dès l'âge de six ans ce que signifie le consentement et apprendront dès l'âge de huit ce qu'est une relation homosexuelle en vertu du tout nouveau curriculum d'éducation sexuelle que la province vient de rendre public. Le curriculum aligne l'Ontario sur les autres provinces, a affirmé la ministre de l'Éducation Liz Sandals en conférence de presse. Certains des changements, a-t-elle suggéré, pourraient même placer l'Ontario en tête de file.

Les élèves de première année apprendront comment interpréter les signaux non verbaux comme les expressions faciales et le ton de la voix, de même que les bons noms des parties du corps, qui font déjà partie du curriculum actuel.

Mme Sandals a dit connaître des parents qui estiment que c'est trop tôt pour de telles discussions, mais elle ne croit pas que beaucoup d'entre eux empêcheront leurs enfants de suivre ce curriculum.

Parmi les autres changements, les élèves de deuxième année apprendront ce que sont les étapes du développement et les changements corporels qui y sont liés, de même que le concept du « non, c'est non ». Dès la troisième année, les élèves apprendront ce que sont les relations homosexuelles, ce qui, selon Kathleen Wynne, la première ministre ouvertement gaie, aidera les enfants avec deux mamans et deux papas à sentir que leurs familles sont comme celles des autres. À partir de la quatrième année, les élèves en apprendront davantage sur les dangers de l'intimidation en ligne et sur le partage d'images à caractère sexuel, avec des leçons spécifiques sur les dangers du sextage en septième année. Les élèves de sixième année apprendront ce que sont la masturbation et « l'expression sexuelle », tandis que les enfants de septième et huitième années discuteront de contraception, de sexe anal et oral, de la prévention de la grossesse et des infections transmissibles sexuellement.

Pendant ce temps, le Québec n'a aucun programme d'éducation sexuelle en place depuis le retrait du curriculum du cours de Développement personnel et social il y a dix ans. La réforme suggérait que tous les enseignants intègrent l'éducation sexuelle à leurs cours. Mais dix ans plus tard, sans enseignants désignés pour ce mandat, la majorité du corps enseignant affirme n'avoir aucune idée comment enseigner ce sujet, et n'est tout simplement pas préparé aux questions des élèves.

**10 mars 2015** – Les membres de l'Assemblée législative de l'Alberta adoptent un projet de loi qui autorise les Gay-Straight Alliances (*alliances homosexuelles-hétérosexuelles*) dans les écoles où les élèves le demandent. Le vote arrive après la présentation par le ministre de l'Éducation Gordon Dirks d'un projet d'amendement du Projet de loi n° 10 qui donnerait accès aux élèves aux clubs d'élèves dans les écoles publiques et catholiques de la province.

La mesure ajoutera également l'orientation sexuelle, la sexualité, l'identité sexuelle et l'expression sexuelle à la Déclaration des droits de l'Alberta.

Kristopher Wells, professeur adjoint à l'Institut des études et services aux minorités sexuelles de l'Université de l'Alberta, a dit que la mesure faisait de l'Alberta un chef de file en matière de droits des personnes LGBT au Canada!

**16 mars 2015** – Des personnes bien connues – de Jason Alexander de la comédie de situation *Seinfeld* à l'oscarisée Marlee Matlin – donnent leur appui à une campagne nationale en invitant les gens à travers le Canada à se rassembler pour contrer la crise de l'itinérance au sein de la jeunesse LGBTQ2S. OUTatNight, lancé par le groupe national pour l'égalité *Egale Canada Human Rights Trust* (Égale), invite les participants à amasser des fonds en dormant dehors une nuit, conscientisant ainsi les gens aux problèmes auxquels sont confrontés des milliers de personnes de la jeunesse lesbienne, gaie, bisexuelle, transsexuelle, transgenre et bispirituelle (LGBTQ2S) à travers le pays.

« Trop souvent, s'affirmer signifie être rejeté », a dit Helen Kennedy, directrice générale d'Égale. « Depuis l'égalité du mariage, bon nombre d'entre nous sont devenus complaisants, mais la réalité est que les jeunes LGBTQ2S sont toujours abandonnés par leur famille simplement en raison de qui ils sont. »

La campagne est appuyée par un nombre croissant rapidement de célébrités et de personnalités publiques, y compris des artistes, des politiciens, des chefs de file du monde des affaires, dont bon nombre témoignent de leur appui en participant à une série d'annonces de service public. Les annonces de service public ont progressivement été rendues publiques entre le 12 et le 30 mai, diffusées nationalement à la télévision et en continu en ligne.

**25 mars 2015** – La reconnaissance des droits des LGBT a fait beaucoup de chemin à Vancouver et dans d'autres parties du Canada, mais bon nombre de personnes âgées transgenres doivent toujours faire face à de la discrimination en matière de soins de fin de vie, affirme une spécialiste en gérontologie de la Colombie-Britannique.

La professeure Gloria Gutman de l'université Simon Fraser et un collègue ont récemment lancé la **LGBT End-of-Life Conversations** [Dialogues de fin de vie LGBT] (<http://www.sfu.ca/lgbteol.html>) un site web qui aide les personnes âgées de Vancouver, Edmonton, Toronto, Montréal et Halifax à trouver des fournisseurs de services ouverts aux personnes LGBT qui peuvent les aider à trouver un établissement de santé ou à préparer un testament biologique ou un contrat de représentation.

Le site web fait partie de la recherche de Mme Gutman, laquelle examine les défis et les stigmates auxquels sont confrontées certaines personnes âgées transgenres dans cinq provinces canadiennes dans des foyers de soins et au sein de leurs communautés.

**4 mai 2015** – Les libéraux remportent leur troisième élection consécutive à l'Île-du-Prince-Édouard. Wade MacLauchlan, qui est devenu chef du Parti libéral le 21 février 2015, est le 32<sup>e</sup> premier ministre de la province, prenant la relève de Robert Ghiz. MacLauchlan passera également à l'histoire en étant le premier premier ministre élu ouvertement gai de la province.

La première première ministre au Canada a été Kathleen Wynne, qui est devenue première ministre de l'Ontario en janvier 2013 après avoir remporté la course à la chefferie du parti provincial, puis elle a été élue en juin 2014.

M. MacLauchlan, âgé de soixante ans, est un ancien président de l'université de l'Île-du-Prince-Édouard et a reçu l'Ordre du Canada en 2008; son conjoint, Duncan McIntosh, est un fondateur du théâtre Watermark. L'élection de Mme Wynne et de M. MacLauchlan reflète comment les attitudes à l'égard de l'orientation sexuelle ont changé au Canada, particulièrement à l'Île-du-Prince-Édouard, qui a été l'une des dernières provinces canadiennes à légaliser le mariage homosexuel.

**9 mai 2015** – De nouvelles données montrent que l'homophobie est toujours bien présente dans le sport au Canada et l'étude, la première en son genre, suggère que des attitudes homophobes dissuadent les jeunes de s'impliquer activement dans certains domaines sportifs.

L'étude, intitulée « Out on the Field » [Sortir sur le terrain] a été menée en ligne dans six pays anglophones – les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Irlande, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie – et a été promue par

l'entremise d'une coalition d'organismes sportifs. Des 9 500 participants, 75 % étaient LGBT. Les résultats montrent que 81 % des Canadiens sondés ont été témoins ou ont vécu de l'homophobie dans le sport, alors que 84 % des homosexuels et 88 % des lesbiennes sondés ont essuyé des insultes – comme « tapette » ou « gouine » – dans le sport. Les organismes de sport canadiens font aujourd'hui la promotion de l'acceptation, mais l'étude suggère que l'hostilité envers les joueurs perçus comme homosexuels commence dès l'âge scolaire. Pour consulter l'étude : <http://www.outhonthefields.com/> [en anglais seulement].

## Le mariage gai – un historique

**4 mars 2015** – La **Slovénie** s'ajoute aux pays européens de plus en plus nombreux à permettre le mariage homosexuel, presque trois ans après le rejet d'une loi semblable à la suite d'un référendum national. Le Parlement a adopté la loi qui donne aux couples homosexuels le droit au mariage et à l'adoption des enfants par un vote favorable de 51 voix contre 28.

**7 mars 2015** – L'administration Obama soutient formellement les unions homosexuelles, présentant un mémoire à la Cour suprême des **États-Unis** à l'appui de couples qui contestent les interdictions du mariage homosexuel dans plusieurs États.

L'administration adopte la position officielle que les interdictions du mariage homosexuel sont « incompatibles avec la Constitution ». Le solliciteur général Donald Verrilli écrit que les interdictions « empêchent de façon inadmissible les couples lesbiens et gais d'avoir accès aux droits, aux responsabilités et aux statuts du mariage civil ».

**21 mars 2015** – Le gouvernement de **Porto Rico** cessera de défendre l'interdiction américaine du mariage homosexuel. « En raison de l'orientation sexuelle, Porto Rico a refusé des droits que les autres personnes ont », a déclaré le ministre de la Justice César en conférence de presse à San Juan. « Ce n'est pas correct. »

L'administration du gouverneur Alejandro García Padilla a présenté un mémoire devant le tribunal de première instance affirmant qu'« elle ne peut pas de façon responsable présenter devant ce tribunal un intérêt suffisamment important ou irréfutable pour justifier le traitement différencié accordé jusqu'à maintenant aux demandeurs ».

**23 mars 2015** – Après un premier pas favorable par le gouvernement **suisse** pour le mariage homosexuel en février dernier, la quête de l'égalité prend un mauvais virage avec un référendum qui définirait le mariage, dans la Constitution, comme étant uniquement entre un homme et une femme. Le référendum est demandé par le Parti démocratique chrétien et sera soumis au vote public.

Selon un récent sondage, 71 % des citoyens suisses sont favorable au mariage homosexuel.

**28 mars 2015** – Selon certains calculs, près de 10 000 personnes ont marché dans les rues de Lima au **Pérou** et se sont rassemblées sur la place San Martín pour manifester leur colère après que la Commission de justice du Congrès ait refusé d'approuver une loi sur l'union civile pour les couples homosexuels.

**13 avril 2015** – Jared Milrad et Nathan Johnson sont devenus des vedettes du jour au lendemain après avoir été aperçus main dans la main dans la vidéo d'annonce de la campagne présidentielle d'Hilary Clinton. Les deux hommes de **Chicago** affirment être heureux d'apparaître dans cette vidéo parce qu'ils appuient l'ancienne secrétaire d'État en raison de sa position sur les droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres. Le couple a même invité Mme Clinton à leur mariage, si elle en a envie.

**17 avril 2015** – Une nouvelle loi du **Malawi** en Afrique du Sud-Ouest hausse l'âge minimum du mariage de 16 à 18 ans, ce qui est génial pour les femmes et les filles, mais terrible pour la communauté LGBT du pays, affirme un groupe de défense des droits des LGBT international. La raison en est que la loi définit tous les mariages,

unions et cohabitations comme étant entre un homme et une femme – excluant ainsi les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et transgenres de toute forme de protection juridique.

**20 avril 2015** – Le plus haut tribunal du **Mexique** affirme que l'interdiction des mariages homosexuels est « totalement injustifiée ». Le tribunal répond à une pétition de recours juridique soumise par un couple homosexuel contre les lois de l'État du Sinaloa qui les empêchaient de se marier. Cela fait partie du combat pour obtenir l'égalité du mariage dans tout le Mexique. Présentement, seulement quelques États le permettent, et si davantage de pétitions et de contestations juridiques sont déposées devant les tribunaux, cela devrait être légalisé à la grandeur du pays.

**25 avril 2015** – La présidente du Chili Michelle Bachelet signe l'Accord d'union civile, la première reconnaissance par l'État **chilien** de la diversité familiale qui s'appliquera aux foyers homosexuels ou hétérosexuels. Bachelet souligne qu'« aujourd'hui (...), nous faisons un premier pas important sur la route (de l'égalité) des droits, de la justice et du respect de la liberté individuelle. Aujourd'hui, nous entérinons une loi qui reconnaît et formalise les liens de partenariat domestique pour les couples homosexuels de même que pour les couples composés d'un homme et d'une femme. »

**28 avril 2015** – L'**Équateur**, en Amérique du Sud, s'apprête à reconnaître formellement les couples homosexuels pour la première fois après l'approbation, par les législateurs de l'Assemblée nationale du pays, d'un projet de loi créant l'union civile pour les couples non mariés sans égard à la sexualité. Cependant, le projet de loi ne traite pas des questions de garde et d'adoption par les couples homosexuels – un sujet auquel s'oppose fermement le président Correa.

**28 avril 2015** – La proposition du Sinn Fein de permettre le mariage homosexuel en **Irlande du Nord** est reboutée à l'Assemblée par un vote de 49 voix contre 47.

**28 avril 2015** – La Cour suprême des **États-Unis** commence à entendre les arguments à savoir si la Constitution devrait accorder aux couples homosexuels le droit au mariage. Des questions indiquent que les juges libéraux et conservateurs du tribunal sont divisés. Les couples homosexuels peuvent présentement se marier dans 36 États et dans le District de Columbia. Le tribunal doit décider si les unions gaies et lesbiennes devraient être autorisées dans les 50 États.

Les affaires qui sont présentement devant les tribunaux proviennent du **Kentucky**, du **Michigan**, de l'**Ohio** et du **Tennessee**, 4 des 14 autres États qui n'autorisent que les mariages hétérosexuels. Ces quatre États ont vu, en novembre, l'interdiction des mariages homosexuels maintenue par des cours d'appel fédérales à Cincinnati, les seules cours fédérales d'appel avoir rendu des jugements en faveur des États depuis la décision de 2013 la Cour suprême.

La décision de la Cour suprême devrait être rendue à la fin de juin.

**15 mai** - Le Premier ministre **luxembourgeois**, Xavier Bettel, va épouser son compagnon belge, Gauthier Destenay, le 15 mai, a-t-on appris jeudi dans son entourage, quelques mois après l'entrée en vigueur du mariage homosexuel dans le pays.

**22 mai** - Les **irlandais** ont dit « oui », lors du référendum leur proposant d'amender la constitution de leur pays afin d'autoriser le mariage entre deux personnes de même sexe. L'issue du vote est une preuve de plus, selon la presse anglo-saxonne, que « *l'un des pays les plus catholiques dans le monde* » est en train de changer en profondeur. 62.1% d'irlandais ont voté « oui ».



## Les nouvelles internationales

**26 février 2015 (ILGA News)** Deux frères âgés de 11 et 13 ans deviennent le premier cas de garçons adoptés légalement par un couple gai du Chili en vertu de la loi actuelle sur l'égalité du mariage. Les parents adoptifs, Juan Castro et Pablo Silva, habitent la ville de Río Grande dans la province de **Tierra del Fuego** et sont mariés depuis quatre ans.

Castro et Silva ont les deux frères en garde provisoire depuis septembre 2013. Le couple avait obtenu la garde lorsque les garçons étaient âgés de 9 et 11 ans. Après la décision, ils ont entrepris le processus d'adoption légale dans Tierra del Fuego et obtenu la décision qui l'a rendu possible de la part de la juge Susana del Valle García, juge en chef de la Cour de la famille et des mineurs de la ville de Río Grande.

**10 mars 2015 (The Advocate)** Pour la deuxième année consécutive, le maire de **New York** Bill De Blasio boycotte le défilé de la Saint-Patrick de la ville de New York en raison du refus d'intégrer les groupes LGBT au sein du défilé. Il faut admettre que les organisateurs du défilé ont fait une petite concession pour 2015 : pour la première fois en 253 années d'existence, un groupe LGBT est compris dans le défilé qui descend la cinquième avenue. Toutefois, il ne s'agit que d'un groupe, et il représente NBC, le réseau qui diffuse le défilé chaque année, ce qui donne malheureusement l'impression que les organisateurs se préoccupent plus de faire plaisir au diffuseur que de faire ce qu'il faut. De Blasio a dit aux journalistes que ce geste « est un trop petit pour mériter que nous soyons nombreux à participer ».

**17 mars 2015 (Japan Times)** Un groupe de législateurs met sur pied un groupe parlementaire multipartite pour examiner la discrimination envers les minorités sexuelles dans une mesure qui risque d'intensifier le débat avec la venue des Jeux olympiques de Tokyo en 2020. Le groupe, piloté par le député Hiroshi Hase (Parti démocrate libéral et ancien vice-ministre de l'Éducation), Goshi Hosono (chef en matière de politiques du Parti démocrate du **Japon**) et Masaaki Taniai (député de Komeito), a dit prévoir examiner les lois relatives aux unions homosexuelles à l'étranger, en plus d'étudier la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle et transgenre.

Le groupe, cependant, ne vise pas à présenter des projets de loi à l'égard des minorités sexuelles, a dit Hase, qui dirige le groupe, aux journalistes après la première rencontre. Hase a dit que le Japon avait besoin d'améliorer sa compréhension de la communauté LGBT avant la tenue des Jeux olympiques de Tokyo en 2020.

**17 mars 2015 (o.canada.com)** Dans une récente entrevue, les designers **italiens** Domenico Dolce et Stefano Gabbana s'attirent des réactions furieuses en faisant part de leurs opinions sur la famille « traditionnelle », la gestation pour autrui et les enfants nés par fécondation in vitro.

« Nous sommes contre l'adoption homosexuelle. La seule famille est la famille traditionnelle » a déclaré Domenico Dolce dans une récente entrevue accordée à un magazine italien. « Pas de descendance chimique ou d'utérus de location : la vie a un flux naturel, certaines choses ne devraient pas changer. On naît d'une mère et d'un père – ou du moins, c'est ainsi que cela devrait être, a-t-il ajouté. Je considère les enfants de la chimie comme des “enfants synthétiques”... des utérus en location, du sperme acheté par catalogue. »

**18 mars 2015 (HRC News)** Le Conseil des droits de l'homme (CDH) travaille à contrer une vague de projets de loi homophobes qui ont été produits par des législateurs étatiques à travers les **États-Unis**. Plus de 85 projets de loi ont été produits dans 26 assemblées législatives étatiques. Il y a présentement quatre grands courants de projets de loi homophobes qui risqueraient de :

1. Permettre à des personnes, des entreprises, des universités, des agences d'adoption et autres de se servir de la religion pour contester des lois ou choisir de ne pas y participer, y compris les lois étatiques et locales qui protègent les personnes LGBT contre la discrimination au travail, dans le logement et dans l'accueil au public;
2. Empêcher les villes et villages de protéger les personnes LGBT contre la discrimination;
3. Criminaliser les personnes transgenres pour l'emploi des mauvaises toilettes;
4. Protéger de façon explicite les thérapeutes qui emploient la néfaste « thérapie de conversion ».

La diversité des projets de loi est sans précédent et un nombre record de projets de loi ont été présentés. Ensemble, ces projets de loi minent, voire paralysent, les protections fondamentales et la dignité de base des Américains LGBT et des autres groupes minoritaires.

**19 mars 2015 (The Advocate)** Un procureur d'Huntington Beach en **Californie**, Matt McLaughlin, propose une mesure à être soumise au scrutin qui autoriserait à tuer les gais et lesbiennes d'une « balle dans la tête » ou par « toute autre méthode pratique ». La *Loi pour la suppression de la sodomie* de McLaughlin repousse les limites de la liberté d'expression et soulève une question : Pourquoi le processus d'initiatives de l'État ne filtre-t-il pas les idées de toute évidence illégales? Pour commencer à recueillir des signatures, un procureur n'a qu'à soumettre son idée et à payer 200 \$US au ministère public.

Le groupe parlementaire LGBT de l'Assemblée législative a écrit une lettre au Barreau de l'État demandant d'enquêter sur la capacité de McLaughlin à pratiquer le droit. Plus de 3 800 personnes ont signé une pétition adressée au président du Barreau de l'État, Craig Holden et demandant que McLaughlin perde sa licence de droit pour avoir revendiqué la « légalisation du meurtre » des gais et lesbiennes. Pourtant, la mesure risque de passer à l'étape de la cueillette de signatures. En ce moment, son avenir repose entre les mains de la procureure générale de l'État, Kamala Harris, qui a la responsabilité de trouver un titre et de rédiger un résumé de la proposition. Les juristes affirment qu'elle n'a pas d'autre choix que de laisser le processus suivre son cours et McLaughlin risque fort peu de répercussions professionnelles.

**1<sup>er</sup> avril 2015 (Vice.com)** La petite **République de Malte** adopte une nouvelle loi révolutionnaire sur le plan international : la *Loi sur l'identité sexuelle, l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles*. La loi propose une gamme de nouvelles protections puissantes contre la discrimination et facilite le processus de modification de l'identité sexuelle et la reconnaissance administrative pour les personnes transgenres, transsexuelles et intersexuelles. Ce qui est toutefois plus important, c'est que la loi interdit l'exécution de chirurgies pour le changement de sexe non essentielles pour les enfants intersexués avant qu'ils soient en âge de donner leur consentement – une première juridique à l'échelle planétaire.

L'« intersexualité » médicalement connue aux États-Unis comme les différences du développement du sexe (DSD), fait référence à environ 1,7 % des enfants nés chaque année avec des organes génitaux, des organes reproducteurs ou des modèles chromosomiques qui ne sont pas conformes aux « normes sexuelles traditionnelles ». Cette catégorie parapluie couvre une gamme de phénomènes génétiques et médicaux (des micropénis à la cryptochidie qui s'avèrent être des ovaires à des lèvres partiellement fusionnées).

Depuis les années 1950, il était de pratique courante d'avoir recours à des chirurgies chez les nouveau-nés pour qu'ils soient plus conformes aux genres traditionnels, selon ce que le médecin responsable décide en fonction de ce à quoi ressemblent le plus les organes génitaux en place – apparemment dans le but de leur éviter des problèmes et une certaine confusion plus tard. Cependant, dans les années 1990, des personnes intersexuées, des parents et des groupes de défense ont commencé à raconter des histoires de traumatismes émotionnels, physiques et mentaux causés par ces chirurgies imposées, qui leur sont souvent cachées. Pourtant, malgré le consensus grandissant que ces chirurgies impulsives sont contraires à l'éthique, la procédure est encore fréquente et légale un peu partout dans le monde, y compris au Canada.

**2 avril 2015 (The Advocate)** Le sénat **irlandais** adopte un projet de loi autorisant l'adoption pour les couples homosexuels. Intitulé le *Children and Family Relationships Bill* [projet de loi sur les enfants et la famille] comprend plus de 120 amendements, la mesure ayant fait l'objet de discussions passionnées au cours d'un débat d'une semaine au sénat de la République d'Irlande. En fin de compte, le vote s'est soldé par une victoire de 20 votes contre 2 en faveur des couples homosexuels d'Irlande qui désirent adopter des enfants. Le projet a également étendu les droits d'adoption aux couples en cohabitation. Le président irlandais Michael D. Higgins devrait entériner le projet de loi.

**6 avril 2015 (Buzzfeed)** Un tribunal de Saint-Pétersbourg a tranché en faveur d'interdire Enfants-404, un groupe de soutien en ligne pour les ados russes LGBT, dit Elena Klimova, la directrice du groupe sur le réseau social russe VKontakte.

Enfants-404 ou Deti-404 tel que le groupe est connu en russe, affiche des récits d'ados LGBT de partout en Russie et propose des messages de soutien. Le groupe tient son nom de l'erreur en ligne 404 « page introuvable », exploitant l'idée que les jeunes LGBT sont « introuvables » en Russie. « Nous existons » est l'un des titres d'appel du groupe.

« Compte tenu de la nature répétitive des procédures juridiques entreprises contre Deti 404 et Elena Klimova, il est évident que les autorités emploient la loi discriminatoire de la « propagande gaie » pour la harceler et pour forcer Deti 404 au silence », soutient la chercheuse du Human Rights Watch en Russie Tanya Cooper dans une déclaration diffusée avant l'annonce de la décision du tribunal de Saint-Pétersbourg. « Elena Klimova se retrouve, comme bon nombre de militants des droits de l'homme en Russie, coincée dans un combat juridique avec l'État plutôt que de consacrer son énergie à aider les enfants LGBT à obtenir de l'information, la justice et l'égalité ».

**15 avril 2015 (EGALE news)** La Suède ajoute formellement le pronom neutre « hen » au dictionnaire de l'Académie de Suède. Il rejoint ainsi les autres pronoms « han » [il] et « hon » [elle] au nombre des 13 000 nouveaux mots ajoutés au dictionnaire qui est amendé tous les dix ans. Les pronoms neutres sont de plus en plus courants alors qu'un nombre grandissant de personnes LGBT et d'alliés tentent d'utiliser un langage qui reflète précisément et de façon respectueuse la vaste gamme d'identités sexuelles que les gens adoptent.

Même si les préférences personnelles varient, plusieurs anglophones trans et non conformistes sexuels utilisent actuellement des pronoms neutres comme « they » [ils], « them » [eux] et « their » [leur], en plus de « ze » et « hir ».

**24 avril 2015 (Huffington Post)** Dans les années 1970, Bruce Jenner était un symbole de la masculinité américaine à titre de champion olympique. Près de 40 ans plus tard, dans une entrevue télévisuelle extraordinaire, Jenner avoue au monde entier qu'il se considérait comme une femme et qu'il était confus à propos de sa sexualité depuis son tout jeune âge alors qu'il grandissait dans la banlieue new-yorkaise.

Jenner s'est libéré – littéralement – en détachant sa queue de cheval pour laisser ses cheveux cascader sur ses épaules, dans un geste symbolique au début de son entrevue de deux heures avec Diane Sawyer d'ABC News. « Oui, à tous égards, je suis une femme. »

Pour la communauté transgenre, le moment a été tout aussi important que l'a été, pour la communauté lesbienne, l'affirmation de l'orientation sexuelle d'Ellen DeGeneres il y a 20 ans. DeGeneres a affirmé son soutien à Jenner, disant que l'ancien olympien « sauvait des vies et ouvrait des esprits ».

**27 avril 2015 (Buzzfeed)** Le haut tribunal du Kenya prononce un jugement indiquant que le conseil supervisant les ONG ne peut interdire à un groupe de défense des droits LGBT de se former localement, une décision qui pourrait créer un précédent pour obtenir la protection des personnes LGBT en vertu de la constitution de ce pays d'Afrique de l'Est.

Au printemps 2013, Eric Gitari a tenté de faire enregistrer l'organisation qu'il dirige, la National Gay & Lesbian Human Rights Commission du Kenya (NGLHRC) [commission nationale des droits des gais et lesbiennes] auprès du ministère responsable d'octroyer les permis qui donne un statut officiel aux ONG. Le conseil de coordination des ONG a rejeté sa demande. Dans une lettre datée de mars 2013, le conseil de coordination des ONG a dit à la NGLHRC qu'elle ne pouvait être enregistrée parce que le Code pénal du Kenya « criminalise les liaisons gaies et lesbiennes ». Cette affirmation était basée sur une disposition héritée du Code criminel imposé quand le Kenya était une colonie anglaise et qui criminalisait toute personne d'avoir des « relations charnelles contraires à l'ordre de la nature ».

Le haut tribunal a non seulement affirmé que le conseil violait le droit de Gitari à la libre association, mais suggérait également que la protection des droits fondamentaux dans la constitution du Kenya pouvait être lue pour interdire formellement toute discrimination sur la base de l'orientation sexuelle.

Si ce précédent est utilisé à l'avenir, il pourrait ouvrir la porte à une vaste gamme de litiges faisant du Kenya un endroit intéressant pour les droits des LGBT en Afrique de l'Est. Cela pourrait également contrer certains courants politiques actuels au Kenya qui rendaient les militants nerveux. Certains juristes demandent d'intenter des poursuites plus agressives contre les crimes en vertu de la disposition peu employée des « crimes contre nature » à la suite de l'adoption de la loi homophobe radicale en Ouganda en 2014.

**1<sup>er</sup> mai 2015 (The Advocate)** En déclarant que mai est le mois de la famille d'accueil le président **américain** Barack Obama utilise des mots encore jamais prononcés dans un discours de la Maison-Blanche au sujet de l'adoption. Par ces mots, c'est la deuxième fois en 2015 que le président demande qu'on accorde aux personnes transgenres, bisexuelles, lesbiennes et gaies l'ensemble des droits civils.

Selon la proclamation, « avec tant d'enfants en attente de familles aimantes, il est important de s'assurer que des gardiens qualifiés aient l'occasion de devenir parents d'accueil ou d'adoption, sans égard à la race, la religion, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle ou l'état matrimonial. Voilà pourquoi nous nous efforçons de faire tomber les barrières qui existent et déployons des efforts pour recruter plus de parents qualifiés à accueillir des enfants ».

**3 mai 2015 (Pink News)** Buenos Aires accepte la reconnaissance familiale juridique de trois parents. Un couple de lesbiennes et le père biologique de leur enfant ont été inscrits au certificat de naissance de l'enfant, ce qui leur donne à tous la reconnaissance parentale juridique de l'enfant. Selon la registraire, Claudia Corrado, c'est dans l'intérêt supérieur de l'enfant, et cela signifie que le père, Hernan Melazzi, conserve ses droits et responsabilités à l'égard de l'enfant. Les mères, Susana Guichal et Valeria Gaete, sont en couple depuis onze ans et sont mariées depuis trois ans. Elles affirment considérer M. Melazzi comme plus qu'un simple donneur de sperme.

Le chef du cabinet provincial Alberto Pérez a déclaré qu'aucun des parents de l'enfant ne devait avoir à renoncer à ses droits et obligations. L'enfant, Antonio, portera le nom de famille de ses trois parents. « Même s'il n'y a aucun précédent pour cette reconnaissance juridique [en Argentine], la famille mérite d'être protégée et sauvegardée, souligne Pérez. Cette décision brisera peut-être certaines idées préconçues, mais nous ne craignons pas l'amour excessif. »

En 2010, l'**Argentine** est devenue le premier pays d'Amérique latine à légaliser le mariage homosexuel, incluant le droit à l'adoption pour les couples homosexuels. En 2012, il est devenu le pays le plus accueillant pour les personnes transgenres, avec une loi sur l'identité sexuelle qui permet aux personnes de modifier leur désignation de sexe sans autorisation de la cour ou d'un médecin, et d'accéder à la chirurgie pour changement de sexe ou à l'hormonothérapie grâce à un régime d'assurance-maladie public et privé.

## **Des nouvelles de la Coalition des familles LGBT RENCONTRES À VENIR**

### **JUIN 2015 :**

#### **◆ DIMANCHE 7 JUIN A PARTIR DE 10H (nous commençons à rouler à 10h30) RANDONNÉE DE VÉLO (MONTRÉAL)**

Oyé oyé les cyclistes de la coalition! Petits et grands sont invités à faire une balade du dimanche à Lachine. On vous invite à découvrir ou à redécouvrir un beau coin pour du vélo en famille. Rendez-vous au pont levis au coin de la Rue St-Pierre et de la Rue de la Berge du Canal à côté de la piste cyclable du canal Lachine. Il y a un petit stationnement. Direction ouest qu'au parc Summerlea (7 km) sur la piste cyclable qui sillonne tous les parcs au

bord de l'eau avec vue sur le fleuve St-Laurent. Retour par le même chemin avec un petit détour au Parc René-Lévesque (5 km) pour une pause pic-nic en famille. Apporter ballon, frisbee et votre lunch. Le retour au pont Lévis est 3km. Parcours total de 15km. Pour ceux qui ont des cyclistes plus aguerris vous pouvez poursuivre votre balade le long du canal Lachine jusqu'au marché Atwater pour une glace aux Havres-des-glaces (Mmmmm) et revenir au stationnement du pont Lévis. L'aller-retour est de 14km.

◆ **MARDI 9 JUIN A 19H**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (MONTRÉAL)**

Notre assemblée générale annuelle, suivi d'un cocktail. **Voir convocation ci-jointe.**

◆ **MERCREDI 10 JUIN A 19H.**  
**QUÉBEC (VILLE) : (SÉRIE POUR LES FUTURS PARENTS) – PARTIE 5 : OUVERTEMENT LGBT :  
SURVIVRE À LA GARDERIE ET À L'ÉCOLE PRIMAIRE**

Lieu : Université Laval

**Réservations nécessaires.**

**JUILLET 2015:**

◆ **MERCREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET AU LUNDI 5 JUILLET**  
**CAMPING AUX BERGES DU LAC CASTOR**

<http://www.laccastor.com/>

**Réservations nécessaires.**

**AUGUST 2015 – PRIDE CELEBRATIONS**

◆ **JEUDI 13 AOÛT À 18H**  
**MONTRÉAL : MARCHÉ DES FEMMES LESBIENNES ET LEURS ALLIÉS.ES ET BBQ**

Détails à venir...

◆ **SAMEDI 15 AOÛT ET DIMANCHE 16 AOÛT**  
**JOURNÉE COMMUNAUTAIRE ET DÉFILÉ DE LA FIERTÉ GAIE À MONTRÉAL**

N.B. Le défilé de la Fierté gaie et la Journée communautaire sont prévus le week-end des 15 et 16 août. Veuillez inscrire ces dates à votre agenda. Nous vous donnerons plus amples renseignements à cet effet très bientôt!

◆ **SAMEDI 29 AOÛT**  
**JOURNÉE COMMUNAUTAIRE DE LA FIERTÉ À QUÉBEC**

**N.B.:** La Journée communautaire est prévue pour le 29 août. Veuillez inscrire cette date à votre agenda. Nous vous donnerons plus amples renseignements à cet effet très bientôt!

**BABILLARD :**

◆ **Le Centre des femmes du Verdun** offre l'écoute individuelle pour lesbiennes les mercredis de 9 h – 12 h et une série d'ateliers sur les relations lesbiennes saines. Pour plus d'information : 514-767-0384 ou site Web : [www.centredesfemmesdeverdun.org](http://www.centredesfemmesdeverdun.org)

◆ **La Marg'Elle** est un groupe pour femmes homosexuelles et bisexuelles affilié à la Maison des Femmes des Bois-Francs. Briser l'isolement, favoriser l'échange, l'identification et l'affirmation de soi.

Info : [margelleboisfrancs@hotmail.com](mailto:margelleboisfrancs@hotmail.com)

[www.lamargelle.spaces.live.com](http://www.lamargelle.spaces.live.com)

819-758-3384

♦ **Dorshei Emet B'nei Mitzvah Program:** Do you have children entering grade 6? We offer a meaningful program in which children discover the relevance of their Jewish heritage. Dorshei Emet is a welcoming Synagogue to individuals and families of all backgrounds, and to interfaith and LGBTQ families. 514-486-9400 (Alys Geiger), [www.dorshei-emet](http://www.dorshei-emet), or drop in anytime to Saturday morning Shabbat services, 10h00 to 12h15, and stay for a light lunch and meet some of the members!

♦ **Le Centre des femmes de Rivière-des-Prairies ! 514-648-1030**

Nous sommes ouvertes aux lesbiennes ! Si vous avez besoin de plus d'informations vous pouvez consulter notre site web : [www.cdfrdp.qc.ca](http://www.cdfrdp.qc.ca) ainsi que le site de notre regroupement : [www.rcentres.qc.ca/propos.html](http://www.rcentres.qc.ca/propos.html)

♦ **L'Écho des femmes de la Petite Patrie** est un centre de femmes qui offre des rencontres pour lesbiennes. Ces rencontres ont lieu les lundis soirs aux deux semaines de 19h00 à 21h30, et sont animées par une personne ressource. Ces rencontres, qui se veulent un lieu d'échange, de ressourcement et d'information, s'intéressent aux réalités et aux conditions de vie des lesbiennes. Les rencontres sont en français. Un service de halte-garderie est disponible avec réservation faite une semaine à l'avance. Le centre est situé au 6032 St-Hubert (métro Beaubien). Téléphone (514)277-7445, télécopieur (514)277-1689

**DIVERS :**

♦ Traducteurs, rédacteurs, etc. : Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la traduction française de ce bulletin. Toute contribution (même à raison d'une page ou deux par mois) est la bienvenue. Si vous êtes disponible, veuillez nous contacter : [info@famillesLGBT.org](mailto:info@famillesLGBT.org)

♦ La *Bibliothèque À livres ouverts* abrite une collection de plus de 5500 livres qui abordent des sujets qui touchent nos communautés. La moitié des livres de la bibliothèque sont en français, ce dont nous sommes très fiers. La collection compte beaucoup d'auteurs lesbiennes ainsi que des livres pour enfants et pour adolescents au sujet de l'homosexualité et de l'homoparentalité. Le site Web de la Bibliothèque À livres ouverts [www.ccglm.org/fr-b](http://www.ccglm.org/fr-b) vous permet de consulter le catalogue de la bibliothèque via l'Internet. Elle se situe au CCGLM, 2075, rue Plessis à Montréal. Venez nous visiter! Ouvert les mercredis et les vendredis de 13 h à 20 h. (514) 528-8424.

♦ Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw invitent les couples gais et lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir familles d'accueil. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille ; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une adoption. Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter : Rena Rubin, Foster Care Recruiter, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à [rena\\_rubin@ssss.gouv.qc.ca](mailto:rena_rubin@ssss.gouv.qc.ca).

.....  
Le babillard est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la-nous en tout temps à [info@famillesLGBT.org](mailto:info@famillesLGBT.org) ou par la poste à CFH, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 cents le mot.

\*\*\*\*\*